



Taxe d'Apprentissage 2020



Cette année, aidez encore plus de jeunes à vivre l'expérience d'une Mini-Entreprise !

Qui sommes-nous ?

Entreprendre pour Apprendre PACA est une association dont l'objectif est de révéler le potentiel des jeunes à eux-mêmes et aux autres, **à travers l'expérience concrète et collective de l'entrepreneuriat**. Elle fait partie de la Fédération Entreprendre Pour Apprendre France agréée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

L'expérience de l'entrepreneuriat au service de tous

Notre programme Mini-Entreprise® s'adresse à tous les jeunes de 9 à 25 ans, en milieu scolaire, dans l'enseignement général, technologique ou professionnel, en apprentissage et en structure d'insertion professionnelle.

Se donner les moyens de prendre confiance en soi

A travers le projet qu'ils mettent en œuvre, **les jeunes découvrent le monde professionnel, leur environnement économique et révèlent leurs talents** : ils osent, gagnent en confiance, prennent des initiatives, apprennent à réussir, et aussi à se tromper, découvrent la prise de responsabilités, développent leur créativité, etc.

Pourquoi nous soutenir ?



Notre méthode repose sur un triptyque enseignant - jeunes - professionnels; elle favorise un **rapport jeune-adulte différent** et un **regard nouveau** par le jeune **sur le monde du travail** et sur son environnement global.

Le savoir-être et le savoir-faire que le jeune développe dans cette expérience concrète.



La réforme de la taxe d'apprentissage impacte les associations comme la nôtre, car nous subissons une **perte drastique du financement issu de la taxe d'apprentissage** et ainsi une partie de nos moyens d'action.

Et demain ?

Notre ambition est d'accompagner **100 000 jeunes en France par an d'ici 2023 !**

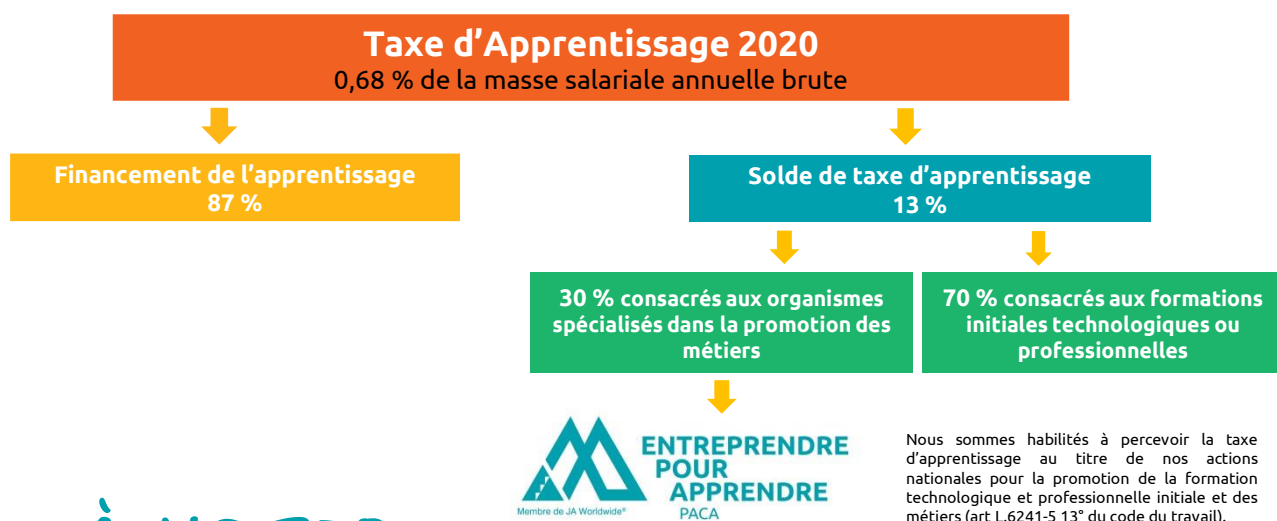
En contribuant vous décidez d'agir pour l'avenir de la jeunesse et de la société !

Une (autre) raison de nous soutenir !

Chaque année de plus en plus d'entreprises nous font confiance, ce qui nous a permis en 2019 d'accompagner en PACA plus de **1 500 jeunes**, de réunir **155 enseignants** et formateurs qui ont animé **75 Mini-Entreprises**, de compter sur la présence de **55 professionnels** engagés à nos côtés.

En 2020, rejoignez-nous pour permettre à encore plus de jeunes d'oser, de révéler leurs potentiels, de devenir acteurs de leur avenir et de leur orientation.

Comment nous soutenir ?



Nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de nos actions nationales pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers (art L.6241-5 13° du code du travail).

À NOTER

À compter de cette année, vous devez impérativement orienter la totalité du solde de taxe d'apprentissage (la fraction correspondant aux 13 %) **directement vers les organismes souhaités** et non plus vers votre OPCA.

Etape 1 Pour nous soutenir, merci de nous indiquer votre intention de versement par simple mail

Afin de faciliter le suivi de votre versement auprès de notre fédération.

Etape 2 Suivez les modalités de versement détaillées dans le bordereau de versement d'EPA France



Entreprendre pour Apprendre France perçoit la taxe d'apprentissage pour l'ensemble de son réseau et la reverse aux associations régionales Entreprendre Pour Apprendre implantées sur tout le territoire français, selon le fléchage des entreprises. **Pensez à indiquer dans l'intitulé de votre virement ou dans l'ordre de votre chèque « TA + nom de votre entreprise + EPA PACA ».**

Contact : Clara CERF

Mail : contact@epa-paca.fr

Tél : 04 91 57 70 11